



## Appel à candidatures

### Mission d'appui artistique au sein de l'association la Nouvelle forge

Proposition d'une résidence-mission lancée en direction d'un artiste de **tout domaine d'expression artistique** interrogeant la notion de **l'identité** au bénéfice des publics et des professionnels de l'association la Nouvelle forge sur la période **de janvier à avril 2019**.

Date limite de dépôt de candidatures :

**9 novembre 2018**

## **Qu'est-ce qu'une mission d'appui artistique (Mi. A.A.) ?**

---

La mission d'appui artistique est initiée à des fins de démocratisation culturelle et plus particulièrement d'éducation artistique et culturelle.

Elle est appelée à venir soutenir tout un réseau de professionnels ayant en charge ou la responsabilité de personnes en situation de handicap, pour mener à bien des actions de pratiques artistiques et culturelles. Elle est essentiellement destinée à fédérer un tel réseau autour d'une présence artistique, en l'invitant à s'approprier cette dernière, collectivement et durablement, puis à en démultiplier les apports auprès de son public de référence.

Elle prend la forme d'une résidence-mission, c'est-à-dire d'une pleine présence d'un artiste, au cours de laquelle une intense diffusion de son œuvre déjà accomplie est envisagée.

Le réseau plus particulièrement concerné ici, est celui que constitue les équipes éducatives de la Nouvelle forge accompagnant des publics en situation de handicap.

### **La résidence-mission :**

Pour l'artiste-résident(e), il s'agit de s'engager dans une démarche de démocratisation culturelle donnant à voir et à comprendre la recherche artistique qui l'anime, ainsi que les processus de création qu'il met en œuvre (réflexions, expérimentations, réalisations).

Une résidence-mission ne se confond nullement avec une résidence de création puisqu'il n'y a ni enjeu de production, ni commande d'œuvre. De nature clairement artistique, la résidence-mission s'appuie sur des formes d'intervention ou d'action très variées, différenciant toutefois des traditionnels ateliers de pratique artistique régis par un tout autre type de cahier des charges et aux finalités différentes.

### **Elle se décline en 2 phases :**

#### **1/ Rencontres avec l'ensemble des professionnels de l'IME Decroly à Crépy-en-Valois et le CRP à Senlis<sup>1</sup>.**

Prévues en début de résidence et pouvant revêtir des formes très variées, elles permettront à l'ensemble des professionnels d'appréhender avec l'artiste-résident(e) la manière, sensible et inventive, dont ils aimeraient faire percevoir sa présence ainsi que celle de son œuvre aux publics qu'ils accompagnent.

C'est à l'occasion de cette première phase que commence à s'élaborer conjointement ce que l'on appellera un geste artistique, tout en identifiant plus précisément le contexte d'exercice des professionnels associés et ses différents degrés d'implication possible.

#### **2/ Réalisation d'actions à mener en direction de leurs publics de référence.**

Ces actions, gestes artistiques, sont issues de la démarche artistique propre à l'artiste-résident(e) et destinées à en favoriser la familiarisation ou la proximité.

Elles permettront au plus grand nombre d'acquiescer une expérience originale et sensible de son processus de création. Les gestes artistiques peuvent être, selon le cas, participatifs ou pas, spectaculaires ou modestes, jouant de l'effet de surprise ou, au contraire, très annoncés, etc.

Ils pourront se déployer aussi bien au sein d'une unité, d'un service, que dans des espaces communs, afin d'allier des temps de rencontres et d'échanges spécifiques et d'autres plus transversaux.

---

<sup>1</sup> IME : institut médico-éducatif / CRP : centre de psychothérapie et de rééducation

La résidence-mission repose sur :

- **une action de diffusion de l'œuvre existante.** Les établissements concernés s'engagent à faciliter la réalisation de toutes formes et modes de monstration imaginés, en lieu dédié ou non.
- **quelques actions de médiation** facilitant ou prolongeant l'appropriation des œuvres présentées et privilégiant les échanges inter-personnes, interservices, intergénérationnels. Ces actions sont pensées, si possible, comme pouvant être démultipliées de par l'implication particulière des professionnels du médico-social.
- **quelques actions de pratiques artistiques collectives ou participatives** dont la finalité ne peut-être la réalisation de productions lourdes et pérennes. L'enjeu étant avant tout celui d'un questionnement, via une pratique active, quant au statut de l'art dans l'espace public ou dans l'espace professionnel.

## Objet et enjeux

---

Avec le soutien de la DRAC et de l'ARS Hauts-de-France, dans le cadre du programme Culture-Santé, l'association la Nouvelle forge souhaite expérimenter une MiAA au sein de l'IME Decroly à Crépy-en-Valois et le CRP à Senlis.

Les enjeux de cette résidence-mission sont de :

- favoriser l'accès à l'art et à la culture aux publics accueillis, à leur famille et aux professionnels ;
- provoquer des expériences artistiques, proposées par un artiste ;
- questionner la vie institutionnelle des établissements pour l'enrichir d'une vision sensible ;
- réinterroger les pratiques, l'histoire, la notion d'accueil, l'identité du lieu ;
- donner l'occasion d'un temps fort de partage entre les usagers, leurs familles, les professionnels de l'association la Nouvelle forge et ses partenaires habituels.

Il est donc recherché, via cette proposition, un artiste professionnel de **tout domaine d'expression artistique**, dont la démarche, inscrite dans le champ de la création contemporaine, est régulièrement traversée par la question **de l'identité**.

La thématique a été imaginée à partir des transformations des deux établissements. L'hôpital de jour de Senlis, installé dans un château situé à la périphérie de la ville, est peu connu des habitants de Senlis comme s'il s'agissait d'un lieu tabou alors que deux de ses classes sont externalisées dans la ville. Les locaux vont subir d'importantes transformations au cours de l'année. Le média artistique pourrait être un vecteur permettant de restaurer l'image de ce lieu auprès du public et ainsi déstigmatiser la maladie mentale infantile pour lui redonner sa place dans la Cité. L'IME Decroly de Crépy-en-Valois va également être l'objet d'une importante transformation architecturale au cours de l'année. Dans ce contexte de transformation, l'établissement recherche des points de stabilité qui puisse accompagner la réappropriation de l'environnement matériel par les jeunes accueillis.

- *La relation concrète ou symbolique à l'espace transforme-t-elle l'identité ?*
- *Comment l'identité, dans sa dimension spatiale impacte l'identité sociale (ordonner l'autre selon un principe de catégorisation) ?*
- *Dans un temps de construction et de déconstruction matérielle, quel impact sur l'identité ?*
- *Comment l'identité matérielle (le corps dans l'espace) influence l'identité immatérielle (psychique) ?*
- *La transformation de l'environnement matériel, spatial : continuité ou rupture dans l'identité ?*

## Eléments organisationnels et financiers

---

La durée de la résidence-mission est de **8 semaines consécutives à temps plein**, à situer dans la période comprise entre **janvier et avril 2019**. Par exception, elle pourra néanmoins être segmentée si besoin et selon l'activité des établissements d'accueil.

Des temps de coordination sont prévus afin d'accompagner l'artiste-résident dans la découverte des lieux, de veiller aux bonnes conditions de son séjour et de son travail et d'organiser techniquement la résidence-mission.

Afin de piloter et de suivre la résidence sur la période identifiée, sont désignés :

- un comité de pilotage ;
- un coordinateur général ;
- un référent opérationnel désigné au sein de chaque structure d'accueil qui constitue l'instance de référence de l'artiste et assure le rôle d'interface avec l'ensemble des professionnels.

Leur identification est précisée en **annexe**.

**Le budget maximal** disponible pour cette MiAA (salarial de l'artiste - toutes taxes, charges et cotisations comprises) est de **10 000 €**. Ce budget a été rendu possible grâce à une subvention émanant de l'Agence régionale de santé et de la Direction régionale des affaires culturelles.

L'artiste retenu est autonome en matière de déplacement. Il est de préférence, détenteur d'un permis de conduire en cours de validité et dispose d'un véhicule personnel. Il maîtrise l'usage oral de la langue française.

Une partie des frais annexes liés à la mission (déplacements spécifiques éventuels, déplacements entre les établissements d'accueil, repas, petit matériel et/ou consommables) peut être pris en charge par la Nouvelle forge sur accord explicite préalable de cette dernière, le cas échéant dans le cadre d'une convention de partenariat.

## Contexte

---

### Présentation de l'association gestionnaire : l'association la Nouvelle forge

L'association la Nouvelle forge œuvre à la fois dans le secteur sanitaire et médico-social. Elle accompagne chaque année 2000 enfants, adolescents et adultes dans ses 24 établissements dans le champ de la santé mentale, du handicap psychique et des troubles du spectre autistique.

### Les établissements concernés par le projet :

**L'institut médico-éducatif Decroly**, implanté sur la commune de Crépy-en-Valois (60), accueille 34 jeunes de 6 à 20 ans présentant des troubles envahissants du développement dont l'autisme.

Les services proposés sont divers : accueil de jour, évaluations fonctionnelles, projet personnalisé d'accompagnement, activités de rééducation et de réadaptation, aide à la communication.

**Le centre de psychothérapie et de rééducation**, hôpital de jour pour enfants et adolescents situé à Senlis (60), accueille 45 jeunes de 2 à 16 ans présentant des troubles du spectre autistique, ainsi qu'une section ITEP<sup>2</sup> pour des jeunes présentant des troubles du comportement.

L'équipe pluridisciplinaire (éducateur, infirmier, psychologue, pédopsychiatre, personnel de cuisine et de service...) est placée sous l'autorité d'un médecin directeur psychiatre, les réponses thérapeutiques

---

<sup>2</sup> ITEP : institut thérapeutique, éducatif et pédagogique

valorisent une approche intégrative en partenariat avec les familles et le CMP<sup>3</sup>. Une unité pédagogique importante avec des classes intra et extra muros est attaché à l'hôpital de jour. Services proposés : aide à la communication, autonomie et socialisation, soins médico-psychologiques, actions pédagogiques et éducatives.

Une fiche de présentation détaillée de ces établissements est fournie en **annexe**.

## **Candidature**

---

**Pour faire acte de candidature dans le cas où cette proposition vous intéresse, il vous suffit d'adresser avant le 9 novembre 2018 :**

- une lettre de motivation faisant état d'une bonne compréhension du présent cahier des charges ;
- un curriculum vitae ;
- un dossier artistique ;
- un extrait de casier judiciaire (volet 3) - *spécifique au contexte d'intervention liée à l'enfance et à la petite enfance.*

Ces éléments sont à transmettre en format PDF par mail (n'excédant pas 10 Mo) aux adresses suivantes : [c.genton@nouvelleforge.com](mailto:c.genton@nouvelleforge.com) et [ars-hdf-culture-sante@ars.sante.fr](mailto:ars-hdf-culture-sante@ars.sante.fr). Merci de préciser dans l'objet du mail : MIAA Nouvelle forge / Nom – Prénom du candidat

La commission de sélection, composée des membres du comité de pilotage, sera en mesure d'annoncer le nom de l'artiste retenu le 7 décembre 2018.

## **Annexes**

---

### **Composition du comité de pilotage**

- Camille Genton, chargée de mission Développement ;
- Chrystèle Lepoulain, directrice adjointe de l'institut Decroly ;
- Jean-Luc Vankersschaver, éducateur spécialisé à l'institut Decroly ;
- Aude Lataix, directrice adjointe du CPR de Senlis ;
- *En qualité de membres invités, Claire Gouelleu, chargée de mission DRAC/ARS Hauts-de-France, et/ou Audrey Ardouin, son adjointe.*

### **Coordinateur général**

- Camille Genton, chargée de mission Développement.

### **Référents opérationnels**

- Jean-Luc Vankersschaver, éducateur spécialisé à l'institut Decroly ;
- Aude Lataix, directrice adjointe du CPR de Senlis.

---

<sup>3</sup> CMP : centre médico-psychologique

## Présentation des établissements

	<b>IME Decroly</b>	<b>CPR (Hôpital de jour)</b>
<b>Adresse</b>	2 av. des Coquelicots 60800 Crépy-en-Valois	46, rue Albert 1 <sup>er</sup> 60300 Senlis
<b>Public</b>	Troubles du spectre autistique Déficience mentale	Troubles du spectre autistique Troubles du comportement
<b>Nombre de places</b>	34 places	45 places (80 jeunes)
<b>Equipe</b>	0.10 ETP pédopsychiatre 9 ETP éducateurs spécialisés 1 ETP moniteur sportif 1 ETP psychomotricienne 1,25 ETP secrétariat 1.25 ETP psychologue 3.30 ETP service généraux + 3 enseignants détachés Education Nationale	1 ETP médecin directeur 1 ETP direction adjointe 15.68 ETP éducateurs spécialisés 3.15 ETP psychologues 1 ETP psychomotriciennes 1 ETP secrétariat direction service généraux 3.50 ETP Infirmières 0.10 ETP médecin 2 ETP cuisiniers 2.66 ETP agents techniques 0.67 ETP agent administratif 5.33 ETP agents intérieurs 2 ETP maitresses de maison 1 ETP économat + 5 enseignants détachés Education Nationale